

4^{EME} - 3^{EME} D'ORIENTATION

TARIFS 2023- 2024

	DEMI-PENSION	INTERNAT
Acompte séjour	100,00€	100,00€
Scolarité	901,00€	901,00€
Restauration	561,00€	561,00€
Hébergement	-	408,00€
TOTAL	1 562,00€	1 970,00€

Modalité de paiement :

Mensualité soit de 156,20€ pour un demi-pensionnaire, soit de 197,00€ pour un interne.
Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

- Dossier de bourse

Pour réaliser une demande de bourse pour l'année 2022/2023 :

- Fournir une copie de votre simulation de bourse réalisée sur <http://www.simulbourses.educagri.fr/>
- Fournir une copie A3 de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
- Remplir et signer le dossier de demande de bourses (disponible en juillet sur demande)